



Suppression des motifs impérieux de déplacement à partir du 22 juin 2020



Test de dépistage RT-PCR 72h en amont du voyage (1)



Port du masque de type chirurgical à usage unique pour les +11 ans



Respect des mesures d'hygiène et de distanciation



Annonces sonores et affichages en aérogare sur les mesures d'hygiène et de distanciation



Accès à un point d'eau et de savon ou à du gel hydroalcoolique



Contrôle de température possible



Limitation de l'accès à l'aérogare des accompagnants

sauf pour les mineurs, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite et les personnes vulnérables

(1) (dispositif en phase de test en cours actuellement et obligatoire à partir du 10 juillet 2020 au plus tard)







Port du masque de type chirurgical à usage unique pour les +11 ans



Respect des mesures d'hygiène



Information à bord des aéronefs sur les mesures d'hygiène



Nettoyage intensif et désinfection des cabines



Adaptation des services à bord et équipement du personnel navigant



Assainissement de l'air dans les cabines



3 ARRIVÉE À L'AÉROPORT DE LA RÉUNION





Port du masque de type chirurgical à usage unique pour les +11 ans



Respect des mesures d'hygiène et de distanciation



Septaine à l'arrivée dans un lieu d'hébergement adapté ou à domicile suivie d'un nouveau test RT-PCR (1)



Test de dépistage RT-PCR à l'arrivée ⁽²⁾, entretien individuel avec le personnel de santé du SDIS, suivis d'une quatorzaine stricte



Au-delà du 10 juillet 2020 au plus tard - suppression du dispositif de quarantaine



Mise à disposition de distributeurs automatiques de gel hydroalcoolique



Personnel aéroportuaire équipé de masques



Mobilisation d'agents conseils à l'arrivée de chaque vol



Présence de la Croix Rouge pour la sensibilisation et le rappel des gestes barrières



Messages diffusés dans l'enceinte de l'aérogare sur les mesures d'hygiène et de distanciation



Nettoyage renforcé et désinfection des surfaces de contact

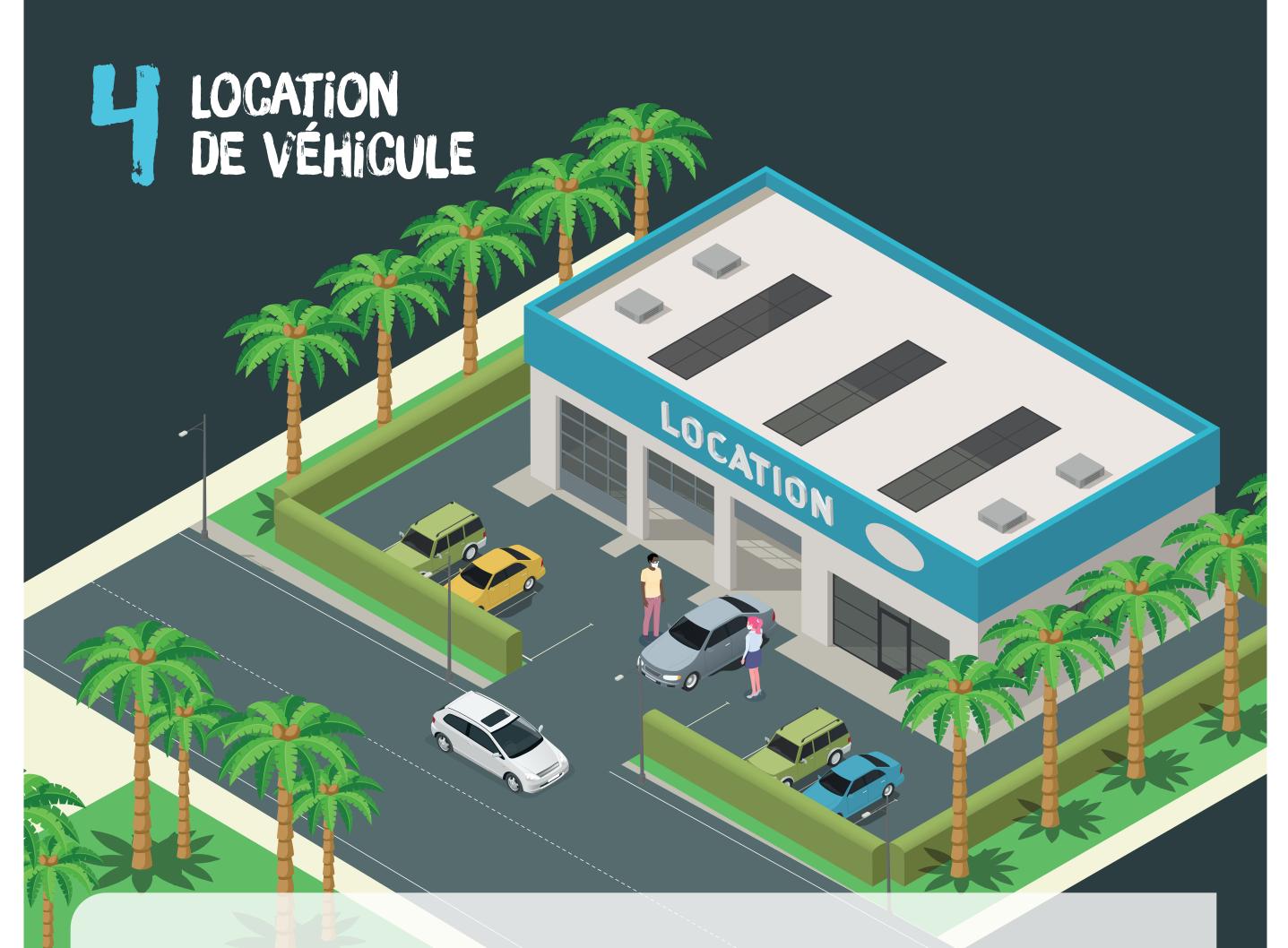


Gestion des flux de passagers et parcours dédié

(1) (dispositif en phase de test en cours actuellement et maintenu jusqu'au 10 juillet 2020 au plus tard) (2) Pour les passagers n'ayant pas réalisé le test en amont du voyage.



Sendade Sendade





Port du masque de type chirurgical à usage unique pour les +11 ans



Limitation des contacts et du nombre de personnes dans l'agence



Lavage ou désinfection des mains de l'agent après chaque client



Aération et désinfection des véhicules loués



Respect des mesures d'hygiène et de distanciation



Mise en place d'un marquage au sol



Désinfection du comptoir après chaque client



Les véhicules peuvent être recouverts de protection



Communication numérique avec le loueur à privilégier (site Internet, téléphone)



Tous les points de contact dans l'agence et sur le comptoir sont aseptisés



Utilisation de deux stylos pour les signatures des documents



Les clés peuvent être remises dans un contenant scellé (sac en plastique ou enveloppe)



Mise à disposition de solution hydroalcoolique dans l'agence



Equipement de protection pour les agents ou hygiaphone au comptoir



Equipement de protection individuelle pour le loueur lors de la remise du véhicule et dans les règles de distanciation de 2 m



Services Services





Port du masque de type chirurgical à usage unique pour les +11 ans



Respect des mesures d'hygiène et de distanciation



Accueil du public dans les espaces collectifs dans le respect des dispositions qui leur sont applicables



Accès à la piscine de l'hébergement autorisé sous réserve du respect des mesures règlementaires en vigueur à La Réunion



Accès aux services de restauration selon les mesures d'hygiène et de distanciation en vigueur



Mesures d'espacement entre les personnes précisées via un affichage, un marquage au sol et des consignes orales dans chaque zone d'attente (entrée, accueil, réception...)



Organisation du flux du public afin de limiter les croisements



Mise à disposition de gel hydroalcoolique ou tout autre solution désinfectante



Services Services





Port du masque de protection pour les +11 ans dans les musées



Affichage des mesures d'hygiène et de distanciation à respecter



Espaces naturels ouverts (plages, cirques, volcan...)



Centres d'activités nautiques ouverts



Gestion des flux de visiteurs dans les établissements culturels



Guide de recommandation sanitaire afférent aux activités sportives



SE DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY





Port du masque pour les +11 ans lors des déplacements au sein de l'établissement



Une même table ne peut regrouper que des personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble, dans la limite de dix personnes



Port du masque pour le personnel de l'établissement



Organisation du flux du public afin de limiter les croisements



Respect des mesures d'hygiène et de distanciation



Au comptoir, une distance d'un mètre linéaire entre chacun et écran de protection entre les clients et le barman



Les personnes accueillies ont une place assise



Mise à disposition de gel hydroalcoolique ou tout autre solution désinfectante



Une distance minimale d'un mètre est garantie entre les tables occupées par chaque personne ou groupe de personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble, sauf si une paroi fixe ou amovible assure une séparation physique.



Mesures d'espacement entre les personnes précisées via un affichage, un marquage au sol et des consignes orales dans chaque zone d'attente (entrée, accueil, réception...)



Services Services